

10, Boulevard Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS
Tél. : 05.34.36.12.40 - Fax : 05.34.36.12.44
Email : accueil@31. - site Internet : <http://www.cyclismefsgt31.fr>

Compléter le cadre ci-dessus avec les coordonnées du Comité concerné

REGLEMENT EPREUVE CYCLO-CROSS 2022

DATE : 18 DECEMBRE 2022 CLUB : UNION CYCLISTE 31

CONTACT (Nom, Tél. & Courriel) : PELLIER J.O. - Tél: 06.87.70.03.52 - joplocation@gmail.com

NOM DE L'EPREUVE (+ CP-VILLE) : CYCLOCROSS DE NOEL - L'UNION 31

EPREUVE du CHALLENGE PRINTEMPS NOCTURNES AUTOMNE HORS
REMISE DES DOSSARDS

- ADRESSE COMPLETE : HALLE STADE ST CAPRAIS - 88 Avenue de Bayonne -L'UNION

COMMISSAIRE ou AIDE COMMISSAIRE MIS A DISPOSITION PAR L'ORGANISATEUR :

- NOM(S) Prénom(s) : NADAUD Dominique

LONGUEUR		TYPE		OPENRUNNER	
Catégories	Heures dossards	Heures départ	Nombre de tours	Total kms	Récompenses
1 ^{ère}					
2 ^{ème}	12 H 30	13 H 30	50mn	N/A	Aux 3 premiers
3 ^{ème}	12 H 30	13 H 30	50mn	N/A	Aux 3 premiers
4 ^{ème}	12 H 30	13 H 30	50mn	N/A	Aux 3 premiers
5 ^{ème}	12 H 30	13 H 30	50mn	N/A	Aux 3 premiers
Cadets	12 H 30	13 H 30	30mn	N/A	Aux 3 premiers
Minimes	12 H 30	13 H 30	20mn	N/A	Aux 3 premiers
Féminines	12 H 30	Suivant catégorie 13 H 30	Suivant catégorie	Suivant catégorie N/A	Aux 3 premiers

ENGAGEMENTS (Règles et consignes applicables à l'épreuve) :

ATTENTION: CHANGEMENT D'HORAIRE: DOSSARDS 12H30 - DEPART 13H30

HALLE STADE ST CAPRAIS - 88 Avenue de Bayonne -L'UNION

EPREUVE OUVERTE AUX LICENCIES FSGT ET AUX NON LICENCIES FSGT

- TARIFS DES ENGAGEMENTS

- LICENCIES FSGT ADULTES : 7
- LICENCIES FSGT MINIMES & CADETS : 3
- NON-LICENCIES FSGT ADULTES (Ufolep, Ffc, Fftri, NL(1) ... : 10
- NON-LICENCIES MINIMES & CADETS (Ufolep, Ffc, Fftri, NL(1) ... : 5

Non-Licenciés (sans fédération) : présentation d'un certificat médical de moins de 6 mois autorisant la pratique du cyclisme en compétition

OBSERVATIONS :

- Epreuve ouverte aux catégories de valeurs renseignées ci-dessus, disputée sous les règlements cyclistes FSGT d'Occitanie-Pyrénées et du règlement fédéral FSGT.
- Les 1^{ères} catégories courront dans le peloton des 2^{èmes} catégories et seront récompensés uniquement s'ils sont vainqueurs de la course.
- Braquets Minimes garçons et filles : 7,01m (46x14) - Braquets Cadets garçons et filles : 7,62m (50x14)
- En accord avec les Commissaires et en fonction du nombre d'engagés sur l'épreuve, l'organisateur peut décider de regrouper ou de séparer les pelotons
- Les Commissaires se réservent le droit, pour causes de conditions climatiques, de modifier le nombre de tour
- Le port du maillot est obligatoire pendant l'épreuve et pour recevoir les récompenses
- Tout coureur qui abandonne doit obligatoirement indiquer son numéro de dossard au podium des commissaires.